

**DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
COMITE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE**

GOV/PGC/SBO(2005)1
A usage officiel

Groupe de travail des hauts responsables du budget

5ème SYMPOSIUM DE L'OCDE SUR LES COMPTES PUBLICS EN DROITS CONSTATES

QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION DES DROITS CONSTATES DANS LES PAYS MEMBRES

**OCDE, Paris,
28 février-1er mars 2005**

Les délégués sont priés de vérifier les informations figurant page 2 (Tableau 1) et page 3 (Tableau 2) et de répondre à la question page 4 concernant les méthodes d'établissement de normes comptables.

Merci de retourner les réponses au Secrétariat (helene.leconte@oecd.org) avant la réunion.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec Jon BLONDAL
Tel. +33-1 45 24 76 59; Fax: +33-1 44 30 63 34; Courriel. jon.blondal@oecd.org

JT00178802

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

TABLEAU I --
MISE EN OEUVRE DE LA COMPTABILITÉ SUR LA BASE DES DROITS CONSTATÉS
DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE
(ÉTATS FINANCIERS DE L'ENSEMBLE DE L'ADMINISTRATION)

	Base des paiements	Base des paiements, à l'exception de certaines transactions comptabilisées sur la base des droits constatés	Base des droits constatés, sauf pour la capitalisation et l'amortissement des actifs	Base des droits constatés
Allemagne	X			
Australie				X
Autriche	X			
Belgique	X			
Canada				X
Corée		X		
Danemark		X		
Espagne		X		
Etats-Unis				X
Finlande				X
France		X		
Grèce	X			
Hongrie	X			
Irlande	X			
Islande			X	
Italie	X			X
Japon	X			
Luxembourg	X			
Mexique		X		
Norvège	X			
Nouvelle-Zélande				X
Pays-Bas	X			
Pologne		X		
Portugal		X		
République slovaque	X			
République tchèque	X			
Royaume-Uni				X
Suède				X
Suisse	X			
Turquie	X			

TABLEAU II --
MISE EN OEUVRE DE LA BUDGÉTISATION SUR LA BASE DES DROITS CONSTATÉS
DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE
(OUVERTURES DE CRÉDITS SUR LA BASE DES DROITS CONSTATÉS)

	Base des paiements	Base des paiements, à l'exception de certaines transactions comptabilisées sur la base des droits constatés	Base des droits constatés, sauf pour la capitalisation et l'amortissement des actifs	Base des droits constatés
Allemagne	X			
Australie				X
Autriche	X			
Belgique	X			
Canada		X		
Corée		X		
Danemark		X		
Espagne	X			
Etats-Unis		X		
Finlande			X	
France	X			
Grèce		X		
Hongrie	X			
Irlande	X			
Islande			X	
Italie	X			X
Japon	X			
Luxembourg	X			
Mexique		X		
Norvège	X			
Nouvelle-Zélande				X
Pays-Bas	X			
Pologne	X			
Portugal		X		
République slovaque	X			
République tchèque	X			
Royaume-Uni				X
Suède		X		
Suisse	X			
Turquie	X			

ÉTABLISSEMENT DES NORMES COMPTABLES

Prière de décrire les pratiques de votre pays en matière d'établissement des normes comptables employées dans l'administration.

Quels sont les rôles respectifs du/de la/des :

- Ministère des Finances
- Cour des comptes
- Comités désignés par l'administration pour établir les normes comptables
- Organismes du secteur privé chargés d'établir les normes comptables
- Normes internationales de comptabilité du secteur public
- Autres

Dans le cas de Comités désignés par le gouvernement pour établir les normes comptables, merci de fournir une description des membres de ce Comité, de sa mission et d'indiquer si ses conclusions engagent le gouvernement ou si elles ne constituent que des recommandations que le gouvernement peut accepter ou non.

MÉTHODOLOGIE DE CLASSEMENT DES PAYS DANS LES TABLEAUX I. ET II.

- Les données concernent uniquement les administrations nationales et ne prennent pas en compte l'adoption de la budgétisation sur la base des droits constatés par les administrations locales/régionales ou par des entreprises/autres organisations commerciales publiques.
- Les pays ont été classés dans la catégorie « base des droits constatés » même lorsque leurs actifs culturels et militaires et leurs recettes sans contrepartie (impôts) sont pris en compte sur la base des paiements.
- Les pays ont été classés dans la catégorie « base des droits constatés » qu'ils aient ou non mis en place un système d'obligations/d'engagements.
- Les données font référence à la publication d'informations financières et non d'informations statistiques (Statistiques des finances publiques).